

Commune de VINDELLE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint-Christophe Château de Balzac	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 04/12/1995 Inscrit aux M.H. Arrêté du 05/12/2007	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
EL3	NAVIGATION INTERIEURE Servitudes de halage et de marchepied	La Charente domaniale (de Montignac à la limite de département) Servitude de marchepied uniquement	Code Général de la Propriété des Personnes Publiques articles L 2131-2 à L 2131-6		Département de la Charente Service fleuve Charente 31 Boulevard Émile Roux 16917 Angoulême Cedex 9
EL7	CIRCULATION ROUTIERE Servitudes d'alignement	R.D. 406 Le Bourg R.D. 117 et V.C.1 Guissalle	Code de la Voirie Routière articles L 112-1 à L 112-7	Arrêté Préfectoral du 17/01/1905 Arrêté Préfectoral Du 31/12/1872	Agence Départementale de l'aménagement de La Rochefoucauld MAIRIE
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes H.T. 225 kV Fléac Niort 90 kV Fléac La Rochefoucauld 90 kV Fléac Puyrenaud 90 kV Fléac le Palant	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes 13 rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes H.T. 225 kV Souterraines Fléac - Villegats	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes 13 rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
PM1	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PPRI Vallée de La Charente	Code de l'Environnement articles L 562-1 et L 562-6	Arrêté Préfectoral Du 07/08/2001	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Dirac Marcillac Lanville	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 06/10/1987	FRANCE TELECOM Unité Pilotage réseau S.O. Groupe IRF Limousin Poitou-Charentes 36, Bd Pont Achard 86030 POITIERS Cedex

Commune de VINDELLE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
T4	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques de balisage (aérodromes civils et militaires)	Aérodrome de Cognac - Angoulême	Code des transports Articles L6351-1 et L6351-6 à 9 et L6372-8 à 10 Code de l'aviation civile Articles R243-1 à R243-3 et L281-1 à L281-4	Arrêté Ministériel Du 10/09/1987	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex
T5	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)	Aérodrome de Cognac - Angoulême	Code des transports Articles L6350-1 et L6351-1 à 5 Code de l'aviation civile Articles R241-1 à 3, R242-1 et 2 D242-1 à 14	Arrêté Ministériel Du 10/09/1987	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex
T7	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières		Code des transports Article L6352-1	applicables sur tout le territoire national	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex l'Armée de l'air Ce service demande à être consulté exclusivement par courriel. dsae-dircam-sdrcam-sud- envaero.chef- div.fct@intra.def.gouv.fr